

ANIMATEUR STATION HIVER

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme

Niveau BAC (Niveau 4)

Préformation (P.R.E*) et Alternance

7 mois du 15/10/24 au 25/05/25

Préformation entièrement financée par la région (salaire et formation)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Titulaire du Titre Pro l'Animateur Loisir Tourisme sera capable de :

- Contribuer à la **conception d'animations** loisirs dans un établissement touristique
- Participer à la **conception d'un programme d'animation** loisirs pour différents publics
- Promouvoir les animations loisir
- Créer des animations loisirs pour différents publics
- Animer les activités de journée et de soirée
- Assurer la logistique des animations loisirs
- Mobiliser un comportement orienté et une posture de service

Acquérir une expérience en station de ski hiver

- En station de ski : office de tourisme, village club, hôtels club, centre de vacances

Acquérir le titre professionnel Animateur Loisirs Tourisme

- Titre de niveau IV (bac) inscrit au RNCP : registre national de la certification professionnelle

Débouchés

- Le titulaire du Titre Professionnel Animateur Loisir Tourisme peut travailler en tant que : animateur polyvalent (animateur touristique adulte, sénior, culturel, jeux, animateur musical, chanteur, mini club, découverte, enfants, adolescent, station, camping, et événementiel, tours opérateurs)
- Il peut alors postuler auprès des grandes marques du tourisme en France et à l'étranger

Secteurs

De nombreux secteurs d'activité sont accessibles après le Titre Professionnel ALT tels que : hôtellerie de plein air (campings clubs), villages vacances / hôtels clubs, résidences de tourisme et hôtelières, parcs récréatifs, entreprises de loisirs et de spectacles, centres de vacances et d'accueil périscolaires, prestataires de service en animation, stations touristiques montagnarde et de littoral, organisateurs événementiels.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DELAIS D'ACCÈS

Les différentes étapes de recrutement se déroulent entre juin et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise de la manière suivante :

- Dépôt du dossier de candidature sur le site happy Resort / espace candidat (dossier à remplir en ligne, avec CV, lettre et photo)
- Une étude du dossier par l'équipe pédagogique
- Entretien(s) de motivation

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, téléchargez le dossier de candidature sur :

- **HAPPY RESORT** - Valfréjus (73)
www.happyresort.fr/espace-candidat/ - 09 50 34 65 12

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de **18 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat de professionnalisation

➤ **Bonne condition physique**

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Cette formation et ses débouchés demandent une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation et un fort esprit d'équipe. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activité sportive sont souhaitables.

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation :

- Du 15 octobre 2024 au 25 Mai 2025

Durée :

7 mois au total : 3 mois de formation – 4 mois en station de sports d'hiver
Formation : 371 heures
Entreprise : 700 heures

Rythme d'alternance :

Rentrée le 15 octobre 2024
Formation du 15 octobre au 13 décembre 2024
Employeur du 16 décembre 2024 au 05 mai 2025
Formation et jury du 12 au 25 mai 2025

(Préformation type PRE Région Auvergne Rhône-Alpes du 15 octobre au 22 novembre

Puis contrat de pro ou apprentissage du 25 novembre au 25 mai)

Coût

4 899 € (préformation 1945 € - formation : 2954 €)

Préformation financée par la Région Auvergne Rhône Alpes

Formation financée par les OPCO (opérateurs de compétence) par le biais du contrat de professionnalisation

ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+ :**

Gabrielle De SaGindre : secretariat@happyresort.fr ou 09 50 34 65 12

ANIMATEUR STATION HIVER

TITRE PROFESSIONNEL Animateur Loisir Tourisme
Niveau BAC (Niveau 4)

Préformation (P.R.E) et Alternance

7 mois : Du 15/10/24 au 25/05/25

Préformation entièrement financée par la région (salaire et formation)



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Happy Resort est la seule école installée sur un site touristique. Elle dispose de salles de cours et de spectacles, de matériel d'animation, et de lieux de mise en pratique réelle et inédite

- Sonos mobiles diverses
- Salle de spectacle de 300 places avec scène
- Tables de mixages
- Matériel lumière et consoles
- Matériel vidéo
- Costumerie complète
- Matériel d'animation extérieur
- Matériel sportif
- Terrain multisports

Elle favorise l'apprentissage de l'animation estivale et hivernale in situ.

Notre établissement est **le seul qui permet d'acquérir la double compétence été** (structure club) **et hiver** (spécificités des stations et de la montagne). Cette double compétence étant indispensable pour exercer ensuite son métier toute l'année.

Il s'agit également du **seul établissement à proposer des travaux pratiques face à de vrais vacanciers.**

Les formateurs de l'école ont une expérience diversifiée et complète en matière d'animation. Eux-mêmes animateurs et responsables d'animation en structures variées : tours-opérateurs, village-club, hôtellerie de plein air, station de montagne, office de tourisme, colonies, formateurs en école, etc.

Notre établissement est le seul installé sur un site touristique ouvert. Il permet l'acquisition de compétences en profitant des installations et des mises en pratiques face à un vrai public

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre Animateur Loisir Tourisme est évalué tout au long de la formation grâce aux évaluations des compétences, à la fois théoriques et pratiques (livret d'évaluation renseigné tout au long de la formation). L'évaluation finale obligatoire se déroule devant jury en fin de formation avec des documents produits par le candidat pendant la formation et ses entretiens.

LES PARTENAIRES

- La Région Auvergne Rhône Alpes, via le dispositif P.R.E. Pacte Région pour l'emploi
- Pôle Emploi
- AFDAS

